



Bon de commande 2024

Dans le cadre de son programme de restauration et de valorisation de la Trame Verte et Bleue, la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise poursuit l'opération « Ma Haie pour les abeilles » visant à planter des haies, vergers et bandes fleuries. Ce programme, lauréat de l'appel à projets **Trame Verte et Bleue Grand Est**, permet de bénéficier de **80 % de subventions pour l'achat de plants et semences** d'origine locale grâce au Fonds Vert jusqu'en 2025.

En 2023, 450 participants ont pu bénéficier de l'opération, plus de 8 700 arbustes, arbres et fruitiers ont ainsi été plantés et une trentaine d'abris pour la faune installés. En cumulant avec l'opération précédente, cela représente près de 26 km de haies plantés sur le territoire depuis 2019 !

L'implication de chacun permet de reconstituer petit à petit un maillage, une « trame verte » bénéfique pour la biodiversité et aussi pour notre cadre de vie : les paysages, les productions locales, la protection contre les intempéries...

Alors **participez à cette opération** en profitant de tarifs préférentiels !

Plants pour haies

Fruitiers

Bandes fleuries

Abris pour la faune

Jusqu'à 80% de subventions



Combien d'arbres et équipements pouvez-vous commander ?



Commandes 2024	Particuliers (1 commande par foyer)	Communes Établissements scolaires Associations	Agriculteurs-trices et associations foncières
Plants pour haies	50 plants maximum (2 variétés minimum)	200 plants maximum (2 variétés minimum)	500 plants maximum (4 variétés minimum)
Petits fruitiers	6 maximum	8 maximum	0**
Fruitiers*	2 maximum*	6 maximum*	0**
Abris pour la faune	4 maximum	6 maximum	8 maximum

* pour les kiwis 2 pieds comptent pour 1 arbre fruitier ** le règlement du Fonds Vert n'autorise pas les subventions à la production agricole

Pour les communes et agriculteurs :



- Un diagnostic écologique gratuit sera réalisé sur l'ensemble du parcellaire possédé ou exploité
- En zone prioritaire Champagne Crayeuse, la plantation peut être prise en charge par le Regroupement des Naturalistes Ardennais partenaire du programme Trame Verte et Bleue de l'Argonne Ardennaise

Besoin d'infos ou de conseils ?

- Retrouvez les caractéristiques des espèces, variétés et accessoires dans le livret distribué en 2023, disponible au siège de la Communauté de Communes ou en téléchargement ici



- Contactez le Service Trame Verte et Bleue de la Communauté de Communes :

Valérie Genesseaux : 03 51 50 70 06
Camille Mangelinck : 03 51 25 22 45
mahaie@argonne-ardennaise.fr

Les dates à retenir :

Permanence conseil
Samedi 5 octobre de 9h à 12h30

avec les Pépinières de Quatre-Champs
au siège de la Communauté de
Communes à Vouziers

Prise des commandes
du 1^{er} au 18 octobre 2024

Dépôt au siège de la Communauté de Communes
8h45-12h et 13h30-16h30
ou envoi postal + chèque à l'ordre du Trésor Public
au 44-46 rue du Chemin Salé 08400 VOUZIERS
(attention aux délais postaux)

Retrait des commandes

fin novembre/début décembre 2024
aux Pépinières de Quatre-Champs
3 rue Charles Vincant 08400
QUATRE-CHAMPS

Équipements pour la faune sauvage :



Hôtel à insectes
« CUBees 3 »

Pour abeilles solitaires.
Parois en bois douglas
18x18x18 cm et toit en
ardoise 22x22 cm

ReCréNature



Nouveau

Hôtel à insectes
« H6+ »

Pour abeilles solitaires,
chrysopes, voire coccinelles.
Parois en bois douglas
25x20 cm prof. 14 cm et toit
en ardoise prof. 22 cm

ReCréNature



Hôtel à insectes
« H8 »

Pour abeilles solitaires,
chrysopes, voire coccinelles.
Parois en bois douglas 40x25
cm, prof. 14 cm et toit en
ardoise prof. 22 cm

ReCréNature



Nicoir à balcon

Bois épicéa lasuré, livré
avec 2 façades amovibles
(entrée 28 ou 32 mm),
25x19x28 cm



Gîte à chauve-souris

Bois douglas issu de forêts
gérées durablement,
20x12x45 cm



Nouveauté 2024 !



Pour offrir encore plus de fleurs à butiner au fil des saisons, nous avons concocté avec notre fournisseur labellisé un mélange à semer 100 % fleurs sauvages mellifères spécial Argonne Ardennaise.

Sachet de 10 grammes (pour couvrir environ 3 m²) de semences de plantes mellifères contenant :
Phacélie, Bourrache, **Bleuet***, **Grande Marguerite***, Trèfle rampant, **Vipérine***, Chicorée sauvage, **Carotte sauvage***, **Centauree jacée***, **Achillée millefeuille***, Lotier corniculé, Caméline, Anthémis des teinturiers, Anthyllide vulnéraire, Lin pérenne, Souci officinal et **Sauge des prés***



* espèces labellisées végétal local zone Nord-Est

A NOTER :

La Communauté de Communes se réserve le droit de refuser les commandes qui ne respecteraient pas les conditions de participation et/ou les objectifs visés.

Bon de commande à détacher

En raison d'une pénurie, liée à une forte demande sur les arbres âgés de plus grande taille et pour une meilleure reprise, nous vous proposons des végétaux âgés de 1 an et conditionnés en « racines nues », d'une hauteur de 30 cm minimum pour les plants pour haie et arbustes à petits fruits. Pour les arbres fruitiers, il s'agit de plants plus âgés en demi-tige (tronc de 1,20 m et de 6/8 cm de circonférence), sauf mention contraire.

PLANTS POUR HAIES	Prix unitaire*	Qté	Total TTC
Alisier blanc 	0,77 €		€
Alisier torminal	0,77 €		€
Argousier	0,40 €		€
Aubépine monogyne 	0,40 €		€
Aulne blanc	0,40 €		€
Aulne glutineux	0,40 €		€
Bouleau verruqueux	0,40 €		€
Bourdaie 	0,40 €		€
Cerisier de Sainte-Lucie 	0,40 €		€
Charme commun 	0,40 €		€
Châtaignier	0,40 €		€
Chêne pédonculé	0,40 €		€
Chêne sessile	0,40 €		€
Chèvrefeuille des haies	0,40 €		€
Cormier	0,77 €		€
Cornouiller mâle 	0,40 €		€
Cornouiller sanguin 	0,40 €		€
Eglantier 	0,40 €		€
Epine-vinette 	0,40 €		€
Erable champêtre 	0,40 €		€
Erable plane	0,40 €		€
Erable sycomore	0,40 €		€
Fusain d'Europe 	0,40 €		€
Genêt à balais 	0,40 €		€
Hêtre	0,40 €		€
Houx NOUVEAU	0,40 €		€
Merisier	0,40 €		€
Nerprun purgatif 	0,40 €		€
Noisetier	0,40 €		€
Noyer commun	0,48 €		€
Orme champêtre	0,40 €		€
Platane	0,40 €		€
Poirier sauvage	0,40 €		€
Pommier sauvage 	0,40 €		€
Prunellier 	0,40 €		€
Saule blanc	0,40 €		€
Saule des vanniers 	0,40 €		€
Saule marsault 	0,40 €		€
Saule pourpre 	0,40 €		€
Sorbier des oiseleurs	0,40 €		€
Sureau noir 	0,40 €		€
Tilleul à grandes feuilles	0,40 €		€
Tilleul à petites feuilles	0,40 €		€
Troène commun 	0,40 €		€
Viorne lantane 	0,40 €		€
Viorne obier 	0,40 €		€
Sous-total A : Plants pour haies			€

FRUITIERS	Prix unitaire*	Qté	Total TTC
Abricotiers			
Pêche de Nancy	8,14 €		€
Polonais	8,14 €		€
Cerisiers			
Bigarreau Blanc de Champagne	8,14 €		€
Bigarreau Tardif de Vignola	8,14 €		€
Bigarreau Cœur de pigeon	8,14 €		€
Griotte de Montmorency	8,14 €		€
Cognassier (scion) Champion NOUVEAU	6,16 €		€
Kiwis** (conteneur 1L)			
Plant femelle 'Hayward'	3,19 €		€
Plant mâle 'Atlas'	3,19 €		€
Noyer greffé Franquette (60/100 cm)	6,05 €		€
Pêchers (scion)			
Pêche de vigne	7,59 €		€
Reine des vergers	7,59 €		€
Poiriers			
Comtesse de Paris NOUVEAU	8,14 €		€
Conférence	8,14 €		€
Doyenné de Comice NOUVEAU	8,14 €		€
Général Leclerc NOUVEAU	8,14 €		€
Le Lectier	8,14 €		€
Louise Bonne d'Avranche NOUVEAU	8,14 €		€
Pommiers			
Belle fleur jaune NOUVEAU	8,14 €		€
Calville rouge d'hiver	8,14 €		€
Grand Alexandre NOUVEAU	8,14 €		€
Jaques Lebel NOUVEAU	8,14 €		€
Rambour d'hiver NOUVEAU	8,14 €		€
Winter banana NOUVEAU	8,14 €		€
Pruniers			
Mirabelle de Metz	8,14 €		€
Mirabelle de Nancy	8,14 €		€
Quetsche d'Alsace NOUVEAU	8,14 €		€
Reine Claude dorée	8,14 €		€
Reine Claude d'Oullins NOUVEAU	8,14 €		€
Stanley NOUVEAU	8,14 €		€
Sous-total B : Fruitiers			€

Certaines variétés de plants sont en quantité limitée. Si elles ne sont plus disponibles, nous vous proposerons, dans la mesure du possible, une alternative.

SEMENCES PLANTES MELLIFERES	Prix unitaire*	Qté	Total TTC
Sachet de graines pour 3 m ² 	0,30 €		€
Sous-total C : Graines de plantes mellifères			€

* Prix TTC tenant compte de la réduction de 80 % (subventions Fonds Vert dans le cadre de l'appel à projet Trame Verte et Bleue Grand Est).

** Il faut au minimum 1 pied mâle + 1 pied femelle pour avoir des fruits (1 pied mâle peut polliniser plusieurs pieds femelles).



Bon de commande à détacher

PETITS FRUITIERS	Prix unitaire*	Qté	Total TTC
Cassissier Andega	0,77 €		€
Framboisier rouge Heritage	0,70 €		€
Groseilliers			
blanc à grappes Blanka	0,70 €		€
rouge à grappes Junifer	0,77 €		€
à maquereaux Captivator	0,99 €		€
Mûrier sans épines Navaho	0,70 €		€
Néflier	1,32 €		€
Noisetier Merveille de Bollwiller	1,76 €		€
Sous-total D : Petits fruitiers			€

ABRIS POUR LA FAUNE	Prix unitaire*	Qté	Prix TTC
Hôtels à insectes			
CUBees 3	34,00 €		€
H6+ NOUVEAU	55,00 €		€
H8	80,00 €		€
Nichoir à oiseaux	34,00 €		€
Gîte à chauve-souris	28,90 €		€
Sous-total E : Abris pour la faune			€

ACCESSOIRES	Prix unitaire*	Qté	Total TTC
Tuteur fruitiers en pin traité - H250 cm / D 6 cm	1,68 €		€
Tuteurs en acacia			
H 75 cm / section 22x22 mm	0,17 €		€
H 150 cm / section 22x22 mm	0,26 €		€
Tuteurs en bambou			
H 90 cm	0,10 €		€
H 150 cm	0,19 €		€
Collier de tuteurage pour fruitiers - type Elastos	0,60 €		€
Gaines en plastique			
Rongeurs - H60 cm / D 20 cm	0,17 €		€
Chevreuils - H120 cm / D 14 cm	0,24 €		€
Gaine en bambou (canisse) - H120 cm	1,32 €		€
Surtronc fruitier (à enrouler) - H110 cm	0,31 €		€
Paillages carré			
de chanvre - 0,76 x 0,76 m	0,60 €		€
de jute - 0,73 x 0,73 m	0,48 €		€
Paillages écologiques en rouleaux	Prix au m*	Mètres	Total
Hortaflex - 200 g/m2 / Larg 120 cm / RI 5 m	0,59 €		€
Jute - 1 200 g/m2 / Larg 110 cm / RI 25 m	0,53 €		€
Chanvre - 450 g/m2 / Larg 1,20 m / RI 100 m	0,70 €		€
Sous-total F : Accessoires			€

* Prix TTC tenant compte de la réduction de 80 % (subventions Fonds Vert dans le cadre de l'appel à projet Trame Verte et Bleue Grand Est). Les abris pour faune ne sont pas subventionnés.

Consultez notre fiche pratique pour choisir le matériel adapté à vos plantations.

MONTANT TOTAL DE MA COMMANDE : A + B + C + D + E + F = _____ , _____ € (Montant minimal de 2 €)

Enregistrement des commandes et paiement : du 1^{er} au 18 octobre 2024

au siège de la Communauté de Communes au 44-46 rue du Chemin Salé 08400 VOULZIERS
 Dépôt du lundi au vendredi 8h45-12 h et 13h30-16h30 ou envoi par courrier (attention aux délais postaux !)
 Les commandes seront traitées dans l'ordre d'arrivée des bons accompagnés du règlement.

Je règle à la commande par chèque à l'ordre du Trésor Public en espèces (au siège de la Communauté de Communes)

Nom _____ Prénom _____

Téléphone (obligatoire) _____ E-mail _____

Je souhaite recevoir par email des informations sur l'opération (dates de formations, conseils...)

Adresse _____

Code postal _____ Commune _____

Si le lieu de plantation / d'aménagement est différent, merci de l'indiquer ici : _____

Je suis intéressé.e par les formations : plantation taille greffage

J'accepte de mettre mon terrain à disposition : pour les formations pour les sorties scolaires

Je m'engage à :

Planter les arbres / arbustes et installer les abris pour la faune sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise,

Prévenir la Communauté de Communes en cas de non reprise d'un ou plusieurs plants au printemps suivant l'achat (au plus tard en mai),

Entretenir les végétaux sur une durée minimale de 10 ans,

Ne pas appliquer de produits phytosanitaires de synthèse,

Laisser libre accès à mon terrain, en cas de contrôle par un technicien de la Communauté de Communes (sur rendez-vous préalable).

Date :

Signature :